



PROMOUVOIR L'ESPRIT D'ENTREPRISE ET L'ACTION ENTREPRENEURIALE EN POLITIQUE

AGEFI - 08.07.2022

IL FAUT PLUTÔT VISER UN ÉTAT PLUS EFFICACE ET PLUS INTELLIGENT ET CONTINUER À PROMOUVOIR LA RESPONSABILITÉ INDIVIDUELLE DANS NOTRE SOCIÉTÉ.

Depuis la crise financière survenue il y a plus de dix ans, les questions de régulation occupent de plus en plus de place dans le travail du conseil d'administration – souvent au détriment des discussions stratégiques sur le développement de l'entreprise. La vie quotidienne des entreprises est ainsi constamment influencée par la politique et les choix de notre législateur. Cette thématique importante et intéressante a récemment été traitée lors d'une table ronde du SwissBoardForum consacrée à un tour d'horizon politique des sujets concernant les entreprises, ceci devant un parterre de membres de conseils d'administration. Plusieurs questions fondamentales ont été abordées qui méritent d'être rapportées ici: la peur des erreurs de régulation étouffe-t-elle l'esprit d'entreprise? La politique a-t-elle perdu la foi dans l'«honnête commerçant»? Comment retrouver confiance dans l'économie de marché après la pandémie? Et en lien avec le travail parlementaire à Berne: quelles révisions législatives et quels projets sont actuellement les plus importants du point de vue des conseils d'administration de PME?

Au chapitre des principaux dossiers politiques actuellement devant le Parlement, sont notamment cités la nouvelle loi sur le CO2, les projets de réformes AVS et LPP ainsi que l'accord-cadre avec l'UE. Sous l'angle de la gouvernance d'entreprise, de nombreux thèmes concernent d'une part la Confédération en tant qu'employeur (quotas de femmes, plafonnement des salaires dans les entreprises fédérales, etc.) et d'autre part le développement durable et la responsabilité des entreprises. Un aspect problématique vient de

ce que l'administration, lorsqu'elle élabore des ordonnances, a souvent tendance à aller plus loin que ce qui a été prévu par le législateur, comme on l'a vu par exemple avec la loi sur la protection des données.

Lors de la création, dans la phase de croissance puis de la conduite d'une entreprise ou d'une start-up, le conseil d'administration est exposé à nombre de défis passionnants. Il ne lui reste alors que peu de temps pour s'occuper des questions de régulation, d'autant plus qu'il ne faut pas non plus sous-estimer les obstacles bureaucratiques, y compris pour la fondation d'une start-up.

Dans ce contexte, promouvoir l'esprit d'entreprise et l'action entrepreneuriale dans tous les domaines de la politique est nécessaire et il serait souhaitable que davantage d'entrepreneurs soient motivés par le travail parlementaire. Un club parlementaire d'entrepreneurs pourrait aider à trouver des solutions pragmatiques, en faisant en sorte, par exemple, que l'introduction d'une nouvelle loi entraîne l'abrogation d'une autre plus ancienne, ou que les nouvelles lois n'entrent peut-être en vigueur que pour une durée limitée ce qui amènerait à une certaine «débureaucratization». S'il serait réducteur de réclamer «moins d'Etat», il faut plutôt viser un État plus efficace et plus intelligent et continuer à promouvoir la responsabilité individuelle dans notre société.